

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20200715-12B

Annule et remplace la délibération n° 20200715-12 – erreur matérielle

Thiers Dore  
et Montagne  
L'INTERCOCommunauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUILLET 2020 à 18H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 8 juillet 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 juillet 2020 à 18h00, à la Maison des Sports avenue Léo Lagrange - 63300 THIERS.

## Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Luc PRIVAT, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Régine BEAL, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

## Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON  
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD  
Régine BEAL à Eric BOUCOURT  
Ludovic COMBE à Pierre ROZE  
Sophie DELAIGUE à Stéphane RODDIER

Conseillers absents excusés : Bernard LORTON, Michel GONIN.

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS, Patrice BION.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

51

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

5

Total votants :

58

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE  
AU SEIN DU VALTOM

Rapporteur : Tony BERNARD

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Vu** les statuts du VALTOM.

Il convient de désigner, deux titulaires et deux suppléants en tant que représentants de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne au sein du VALTOM, à compter du 16 juillet 2020.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Désigne** en tant que représentants titulaires de la collectivité au VALTOM, les deux Conseillers suivants : Philippe CAYRE et Ghislaine DUBIEN ;
- **Désigne** en tant que représentants suppléants de la collectivité au VALTOM, les deux Conseillers suivants : Bernard VIGNAUD et David DEROSSIS ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 58	Conseillers présents : 53	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 58	Pour : 58	Contre :	
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

**Tony BERNARD**  
Maire de Châteldon

